

disait que dans cette région, voisine du lieu de la catastrophe, le sinistre n'avait pas été démenti. On n'avait donné aucun signe de troubles similaires.

La ville de Frank

La petite ville de Frank, siège de l'exploitation de la Canadienne américaine, est située sur le versant ouest de la colline de Cote-Cy est de création toute récente. Si elle compte déjà quatre temples protestants, une chapelle catholique, un journal, la Frank-Sentinel, elle n'a que cinq cents habitants. Il y a dix-huit mois, elle n'avait pour occupants que dix-neuf Indiens; dans deux ans, elle aurait probablement eu cinq mille habitants et trente ou quarante mille dans dix ans.

C'est une de ces cités qui poussent, sinon en une nuit, du moins en un mois, avec un plan tracé d'avance, avenues et rues se coupant à angles droits, terrains lots et qui n'attendent plus que les charpentiers pour édifier en douze jours des maisons en bois, d'abord parce que le bois est pour rien dans le pays, ensuite parce qu'à cette latitude et à cette hauteur, dans les Montagnes Rocheuses, avec des froids où le froid atteint parfois 40 degrés centigrades au-dessous de zéro, les constructions en bois permettent très aisément le chauffage.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Les congrégations de femmes

Paris, 30 avril. — Le Président du Conseil réunit, en ce moment, tous les éléments qui lui sont nécessaires pour formuler les projets de loi concernant les congrégations de femmes. Les constructions en bois permettent très aisément le chauffage.

Un magistrat en cellule

Versailles, 30 avril. — Il y a quelques jours, la procureur général à M. Besson, juge de paix, de son transport au couvent des Capucins pour déposer les scellés sur les archives.

La saignée battante, pris de peur au moment d'approcher la porte, il supplia le P. Archange, gardien du couvent, de lui permettre de s'élever par-dessus les murs du jardin. Un religieux dans une cellule contre le mur qui fait face à l'entrée, le magistrat y monta, et se cachait précipitamment après avoir aperçu des manifestations dans la rue.

Il est, après une fuite éperdue à travers le couvent et le jardin, parvenu dans la cellule d'un P. Archange. Après qu'il eut profité d'un moment d'excitation, il se résigna à sortir par la porte. Mais lorsqu'il parvint sur le boulevard de la Reine, une jeune fille tira en ses quelques mètres le normal de l'incident.

— Monsieur, vous venez de vous constituer comme un coup!

L'homme qui venait de trembler devant des hommes, à retrouver assez de courage pour assigner cette jeune fille devant les tribunaux. Et c'est pourquoi, aujourd'hui même, M. de Lambert a comparu en police correctionnelle.

Mlle de Lambert est femme de chambre, âgée de 20 ans, accusée d'outrages à un magistrat, a été condamnée à huit jours de prison. Au prononcé du jugement, de violence manifeste, elle a été conduite à la prison, la foule a acclamé la vaillante jeune fille par ses cris de: «Vive la Liberté!»

M. Auvion, peintre, âgé de 72 ans, inculpé de violence et de vexes de fait sur un agent, a été condamné à 15 jours de prison et à une amende de 25 francs.

La proscription. — Incidents divers

Le Mars, 30 avril. — Le Tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire des quatre manifestants poursuivis pour outrages aux agents.

Le jugement relève sévèrement les variations apportées par les agents dans les différentes déclarations et blâme les chefs qui avaient mis les agents en bourgeois. Un des manifestants est condamné à deux mois de prison et à 15 francs d'amende avec sursis. Les autres sont condamnés à 10 francs et 11 francs d'amende. Tous les prévenus avaient été précédemment condamnés.

Le Mars, 30 avril. — Le matin, à la première heure, deux compagnies de chasseurs et quatre agents ont été envoyés à la chapelle des Franciscains, à Calvados. Les troupes représentaient violemment les personnes qui entraient dans le monastère. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

Le juge de paix fit évacuer la chapelle, où se trouvaient de nombreux fidèles. Le Père Bonaventura refusa de sortir. Il fut expulsé manu militari. La foule fit une ovation enthousiaste. Les agents ont été également expulsés au matin au couvent des Ursules de Sainte-Marie.

Toulon, 30 avril. — Au moment où le juge de paix est arrivé au couvent des Ursules pour procéder à l'inventaire et à l'expulsion des religieuses, il trouve dans le couvent une centaine de personnes. Le Père Marie-Antoine, constitua gardien par l'ordonnance de référé, a signé le procès-verbal et a déclaré qu'il resterait seul au couvent en attendant de voir l'arrivée de la justice.

Le Roubaix, 30 avril. — Le commissaire spécial accompagnant une députation de gardien, est resté à Saint-Hilaire-de-Loudlay, à l'effet de faire évacuer les lieux. Les religieuses ont été expulsées. La députation a envahi les locaux de l'établissement. Comme les portes étaient soigneusement fermées intérieurement, le

commissaire, malgré ses garanties, s'en est retourné à la chapelle.

FERMETURE D'UNE CHAPELLE

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Deux cents personnes expulsées par la force

Les Saules d'Olonne, 30 avril. — Les scellés apposés hier sur la chapelle du couvent des Rédemptoristes, ont été brisés par les sœurs qui se sont enfuies barricadées à l'intérieur.

Plusieurs catholiques de la ville s'étaient mis à la disposition de la justice pour les sceller et veiller sur leur maison en leur absence.

À huit heures et demie, les Pères quittèrent leur couvent. Ils se sont partagés en deux groupes; le non-voilé, conduit par M. Deladé, et le voilé, conduit par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

Le groupe du non-voilé a été conduit par M. Deladé, et le groupe du voilé par M. Deladé.

LES ARTS - LE THEATRE - LA MUSIQUE

Le Salon des artistes français

Le vernissage avait lieu hier jeudi, et déjà les journaux de Paris nous ont apportés des impressions favorables. Avec cette habitude de bécoter en un article la revue d'une exposition comprise des œuvres si nombreuses et si variées, il nous paraît impossible d'en donner autre chose qu'une étude fort superficielle.

Toutefois de nos considérations très générales il se dégage parfois certaines observations bonnes à retenir et c'est pourquoi, avant même que nous ayons pu nous rendre compte par nous-mêmes de l'importance des envois au Salon, nous croyons intéressant de signaler ici certaines appréciations de la presse parisienne.

Laissons de côté les formules pédalesques de ceux qui voient au Salon de cette année « un sens artistique mal affirmé », ne s'étonnant pas « de cette anarchie, où s'entrechoquent des traditions grandiloquentes et des indépendances mal gouvernées », pour dire, en langage plus clair, que le Salon de 1903 ressemble beaucoup aux Salons des années précédentes, qu'il renferme beaucoup de bonnes œuvres et aussi des médiocrités, que les évolutions de l'art ne sont pas tellement brusquées qu'elles se révèlent d'une année à l'autre.

Il est aussi une observation, toujours d'ordre général, que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle reflète notre propre sentiment, c'est celle-ci: les droits acquis, les bons concours — tiennent beaucoup trop de place et gênent souvent l'admission d'autres œuvres très méritoires.

Il y a enfin, le cabotinage. On appelle le Salon de 1903, le Salon Koukhamowski, parce que cet artisan juif polonais ou russe, qui s'est fait une réputation européenne sinon mondiale à fabriquer la tiare à Sankt-petersbourg, y expose un petit sarcophage en argent, renfermant un minuscule squelette en or.

Mais fort heureusement pour l'art français, le Salon nous offre autre chose que les troupes d'un Koukhamowski quelconque. Nous voyons aujourd'hui, c'est à dire de grandes œuvres, signes de grands noms. Ainsi la critique est unanime pour louer les compositions de M. Henri Duhem, destinées à décorer le Capitole de Toulouse. Dans le même genre, on cite encore les envois de M. Jean-Paul Laurens, de M. Albert Fleury, de M. Schommer.

La peinture religieuse est représentée par M. Etienne Olivier Marson avec une Annonciation, par MM. Bataillon, Jean Brunet, et R. G. Pierré, qui ont traité le drame sublime du Calvaire, par M. Bougeureau avec une Vierge à l'agneau, par M. Jules Leffevre, avec une Douleur de Madeleine. Les Religieuses hospitalières, de M. Joseph Bail et Fatigue de M. Emile Renard, sont également méritées.

Dans la peinture d'histoire, M. Tatténa, s'impose encore par une œuvre émouvante et vécue: « Le Gué d'Etampes », épisode de 1644. M. André Broillet et M. Danger, ont reproduit des pages d'histoire contemporaine. Voici encore des envois de MM. B. et J. Adrien Moreau, Clairin, Sergent, Pujol, Rouffet, etc.

Les interprètes du nu sont comme toujours les Hénner, les Bourguereux, les Cormon, les Maurice Chabas.

En tête des portraitistes on place le vieux maître Hébert à la vision sûre, à l'âme enthousiaste, au cœur toujours grisé de ce qui est beau. Il faut joindre les noms des Roghegros, Roybet, Juana Romani, Bonnat, Chartrau, François Flameng, etc.

Dans une œuvre un peu spéciale, on dit le plus grand bien d'un triptyque peint par M. Jean Geoffroy pour « La Goutte de lait », de Belleville.

Parmi les paysagistes les plus en vue, on nomme MM. Guillemin, Larosse, Goussin, Dailier-Pargot, Nozal, Rogolot-Maillard, Demont, Bouchor, Dufour, Jules Breton, et d'autres, et d'autres.

Tout cela, encore une fois, n'est qu'une vue d'ensemble. Nous voulons examiner par nous-mêmes, communiquer nos impressions et nous arrêter surtout sur les envois de nos peintres du Nord. Dès aujourd'hui, nous rappelons que plusieurs de nos concitoyens: MM. Emile Boutin, Remy Cogho, Silas Breux, Henry Jaque, Ernest Desarmont, Alfred Desplagnies, Ernest Muller, Charles Vanmorlegheim, etc., ont exposé au Salon et nous aurons bientôt d'apprécier leur œuvre dans un article que nous leur consacrons tout spécialement.

De l'E....

LE PÈLERINAGE DES HOMMES A LOURDES

(De notre correspondant particulier)

Lourdes, 30 avril, 6 heures 55. — Ce matin, à huit heures, les pèlerins du Nord se sont réunis à l'église du Rosaire, où la messe a été dite par M. l'abbé Mauguin, aumônier à Armentières. M. le vicaire-général Maurice de la Paroisse y a dit le plus grand bien d'un triptyque peint par M. Jean Geoffroy pour « La Goutte de lait », de Belleville.

Après la messe, les pèlerins du Nord se sont rendus au cimetière pour prier sur les tombes des défunts du diocèse de Cambrai. Les Roubaixiens se sont réunis autour de celle de M. l'abbé Parent, du Roubaix, décédé lors du pèlerinage de 1885.

À une heure, une grande réunion de la Jeunesse Catholique, dans le château n° 4 de la disposition par la municipalité de Lourdes. Les jeunes catholiques du Midi et de l'Ouest ont parlé, en un langage élevé et patriotique, de l'Association.

Une pluie diluvienne est tombée à deux heures, mais le temps s'est bien vite rasséréné, et le pèlerinage a été attaqué; plusieurs personnes ont été également ou blessées. On a opéré de nombreuses arrestations.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UN GRAVE ACCIDENT A CAMBRAI. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers onze heures, le marié Lissoneux, de Cambrai, amarré au pont de la rue de la Gare, a été entraîné par le vent dans le canal de la Sambre. Le marié Lissoneux, âgé de 45 ans, occupé dans une gare de la fosse n° 3 des mines de Lévain, par suite d'un faux pas, tomba à malheureusement qu'il eut la tête écrasée par une berline remplie de terre. La mort a été instantanée.

UN ENFANT BRÛLÉ A LENS. — Mme Hoyer, demeurant dans la nouvelle cité de la fosse n° 4 des mines de Lens, avait posé par terre un chaudière remplie d'eau bouillante, quand soudain son fils, âgé de 4 ans, y tomba. L'enfant fut retiré, le corps horriblement brûlé. Son état est grave.

ACCIDENT A LA FOSSE S-MARC A ABECON. — Un tisserand ne se rappela à la dernière heure qu'un grave accident se serait produit à la fosse S-Marc, à Abecon. Un ouvrier mineur, le nommé François Poulain, âgé de 31 ans, aurait été tué. Il y aurait en outre plusieurs blessés.

LE DRAME DE VALENCIENNES. — Jeudi matin

tion a pu se dérouler. Cinq cents pèlerins précédaient le Saint-Sacrement, qui était porté par Mgr Hamard, évêque coadjuteur, suivi de Mgr Schopper, des vicaires généraux de Paris et de Cambrai et de Charrette avec ses nombreux pèlerins portant le bannières de Tarbes qui a salué les pèlerins au nom de Christ et leur a donné rendez-vous pour l'an prochain.

C'est la dernière grande cérémonie du pèlerinage. M. Lesies, député du Gers, a été reçu dans la foule et il a été fort acclamé. M. Lesies a répondu qu'il était venu à Lourdes en catholique et en simple citoyen; il a conquis les pèlerins de ne pas manifester. « Vous qui me reconfortez dans les lueurs futures, a-t-il ajouté; rappelez-vous que vous êtes venus ici seulement pour prier. Mais quand vous serez rentrés chez vous, achetez vous un croissant », dit le député du Gers a été longuement acclamé, mais les pèlerins, comme il l'avait demandé, ne se sont livrés à aucune manifestation.

À cinq heures, les pèlerins du Nord ont fait leurs adieux à la grotte. Le cantique « Nous venons du Nord » a été beaucoup apprécié. Une procession aux flambeaux aura lieu ce soir.

Le départ aura lieu demain, à huit heures, après une messe célébrée pour nous à la Basilique. Nous rentrerons à Roubaix ou à Tourcoing, samedi, à six heures.

BEURRE D'OOSTCAMP

baisse de prix 29400

SAVON PRINCESS MAKOKO, Victor Valsler nouveau parfum, 0.75 le pain.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les fêtes du 31 mai et du 1er juin. — Le Comité de la ville, en liaison avec le Comité de la Cavalcade a tenu jeudi soir, à l'Hôtel-de-Ville, une réunion très intéressante. Nous en approchons de la date fixée pour la pose de la première pierre de l'Hôpital, et plus l'organisation des fêtes du 31 mai et du 1er juin se précise et se complète. Actuellement, les travaux des sous-commissions sont avancés pour qu'on puisse avoir une idée exacte de l'importance et de l'intérêt des groupes qui composeront le cortège. On peut dire, dès maintenant, que la cavalcade sera très réussie. Par la variété et la richesse des chars, les costumes pittoresques, et les nombreux figurants, elle ne cédera en rien aux grandes manifestations historiques ou carnavalesques qui ont rendu célèbres, dans nos Flandres, certaines fêtes locales.

Des artistes de talent ont dessiné les croquis de la plupart des groupes et l'exécution en a été confiée soit à des décorateurs de la Ville, soit à une maison parisienne qui a acquis dans cette spécialité une renommée universelle.

Avec un dévouement et un entrain admirables, les membres du Comité s'occupent activement de réunir toutes les bonnes volontés et de recueillir les fonds nécessaires.

Dans une ville comme Roubaix, où les sociétés sont si nombreuses, le recrutement des personnages qui doivent figurer dans les groupes se fait facilement, chacun apportant d'ailleurs avec empressement son concours aux organisateurs.

Le caractère intéressant de lafiguration féminine a été résolue d'une façon qui, croyons-nous, sera bien accueillie du public.

On va demander à chaque corporation d'ouvrières de désigner une ou plusieurs figurantes. Celles-ci, à leur tour, choisiront des « reines », qui éliront la « reine des reines ».

Chaque figurante recevra un souvenir. Les Comités proposent de faire éditier un album contenant les dessins des groupes, chars, etc., ainsi que de nombreuses explications. Cet album sera mis en vente quelques jours avant la sortie de la cavalcade.

DANS LE SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — Par arrêté municipal en date du 20 avril 1903, M. Henri Ponchon, chef du dépôt de l'Ébouage, est relevé de ses fonctions.

LE SERVICE POSTAL. — On nous prie d'insérer l'avis suivant: Par suite de modifications apportées dans l'horaire des chemins de fer les bureaux de 6 h. 15 soir et de 9 h. 10 soir, à la suite du bureau central, seront faites, à partir du 1er mai 1903, à 6 heures et 9 h. 05.

LE NOUVEAU SERVICE D'ÉTÉ DES TRAINS DE LA COMPAGNIE DU NORD. — Nous publions plus loin un tableau donnant l'horaire des trains à partir du 1er mai, en ce qui concerne plus particulièrement notre région.

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — M. Leemche, contrôleur de 1re classe dans le département du Nord, passe contrôleur principal de 2e classe à Roubaix.

CAMBRIOLIÈRES PRIS EN FLAGRANT DÉLIT. — M. Jules Salambier, marchand de charbon, rue Voltaire, 17, était réveillé dans la nuit de mercredi à jeudi, par un bruit tout à fait insolite venant de la rue. Il se leva en toute hâte; ouvrit la fenêtre de sa chambre, il aperçut deux jeunes gens de 18 à 20 ans qui tentaient de fracturer la porte de son magasin. Il arma de son revolver et le déclara sur les voleurs qui prenaient la fuite. Tous les deux ont pu se faire happer.

Attristés par les détonations, les agents de police Doyen et Diablin, de patrouille dans le quartier, accoururent rue Voltaire. La battue qu'ils ont faite ensuite n'a pu donner de résultat.

LES CABARETS DEVALISES. — Encore un estaminet dévalisé. Dans la nuit de mercredi à jeudi, le médecin légiste s'est rendu au domicile des époux Martin, n° 4 de la rue de la Gare. Les deux cadavres de deux victimes furent trouvés à leur domicile.

LE 1er MAI A FOURMIES. — Il n'y aura pas de manifestations le 1er mai à Fourmies à l'occasion du monument élevé à la mémoire des victimes de 1891. Cette manifestation est remise à une date ultérieure. On annonce pour le 3 mai la venue à Fourmies d'une douzaine de députés français et de deux étrangers.

NOMINATION EXCELLENTIATIQUE. — M. Estébe Somon, aumônier du Centre militaire de Cambrai, est nommé chef d'escadron à Valenciennes.

MARIAGES. — Marié, à Fourmies, le mariage de Mlle Gabrielle Legrand, fille de M. Paul Legrand, négociant en laines, avec M. César Moreau, de Cambrai.

NEGROLOGIE. — On nous annonce la mort de M. de Moresnaecker, ancien conseiller d'arrondissement, ancien adjoint au maire de Bergues, président des Wateringues. Il était âgé de 84 ans.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, jeudi, 30 avril 1903.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK	NEW-ORLEANS
	CE JOUR PRÉCÉD.	CE JOUR PRÉCÉD.
AVRIL.....1903	—	—
Mai.....	10.05	10.30
Juin.....	10.05	10.38
Juillet.....	10.05	10.38
AOÛT.....	9.66	9.64
SEPTEMBRE.....	8.94	8.90
OCTOBRE.....	8.66	8.61
NOVEMBRE.....	8.53	8.50
DÉCEMBRE.....	8.51	8.50</